

Introduction au Dictionnaire philosophique

Stéphane Lojkin

Le *Dictionnaire philosophique* n'est pas une œuvre littéraire comme une autre. Sa littéarité même pose problème, non seulement parce qu'il se présente comme un dictionnaire, et non comme un texte suivi, mais aussi et surtout parce qu'il s'inscrit dans une action, dans un engagement, dans le réel donc, loin de toute fiction.

L'aventure encyclopédique



Page de titre du *Dictionnaire philosophique portatif* de 1764, la première édition du *Dictionnaire philosophique*

LICENCE / <http://www.univ-montp3.fr/pictura/Diderot/GenerateurTexte.php?texte=0074-Introduction+au+Dictionnaire+philosophique>

Les années 1750 ont vu d'éclatants succès dans le camp des philosophes : après la parution de *L'Esprit des lois* de Montesquieu en 1748, les premiers volumes de *L'Encyclopédie* de Diderot et de D'Alembert sortent à raison de 1 par an de 1751 à 1757. Mais tout bascule après l'attentat de Damiens contre Louis XV, en 1757. L'article Genève écrit par D'Alembert dans le volume VII de *L'Encyclopédie*, après une visite chez Voltaire durant l'été 1756, met le feu aux poudres : distribuant maladroitement les éloges et les blâmes à Genève, D'Alembert suscite la réaction indignée à la fois de la Sorbonne et des Suisses. Diderot tient bon, mais Voltaire prend peur. Début 1759, le Parlement suspend la vente et la diffusion de *L'Encyclopédie* ; quelques mois plus tard, en mars, le Conseil d'État interdit aux éditeurs de poursuivre la publication et révoque le privilège du roi, c'est-à-dire l'autorisation officielle qui garantissait et protégeait l'édition. À la même date à quelques jours près, le pape met *L'Encyclopédie* à l'index.

La provocation de Palissot

En 1760, la Comédie française joue une violente satire qui vise personnellement Diderot : ce sont *Les Philosophes* de Charles Palissot, dont le succès de scandale fut fracassant. Les artisans des Lumières y sont représentés comme un gang de démagogues corrompus : Crispin, le valet anti-philosophe, y fait dans une scène, une pantomime mémorable, moquant le Citoyen de Genève, Rousseau, qu'il singe en rampant à quatre pattes devant ses maîtres admiratifs. Les philosophes le félicitent de cette représentation de l'état de nature, et interprètent à contresens la satire de Crispin comme un authentique acte de philosophie.

Palissot envoie sa pièce à Voltaire, à Ferney. Mais Voltaire se déclare solidaire de Diderot et de ses amis : « je regarde les Encyclopédistes comme mes maîtres¹ ». En juillet, il écrit à Mme d'Epinay :

« Je sais mieux que personne ce qui se passe à Paris et à Versailles, au sujet des philosophes : si on se divise, si on a de petites faiblesses, on est perdu. L'Infâme et les infâmes triompheront. Les philosophes seraient-ils assez bêtes pour tomber dans le piège qu'on leur tend ? Soyez le lien qui doit unir ces pauvres persécutés². »

Voltaire pourtant, malgré les demandes pressantes de D'Alembert, ne répond pas publiquement à l'insulte publique de Palissot : « Le seul parti raisonnable dans un siècle ridicule, c'est de rire de tout »³.

I. Voltaire s'engage : Rochette, Calas, Sirven

Éclatent alors coup sur coup trois affaires judiciaires scandaleuses, où les protestants, interdits par la loi depuis la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685 confirmée par la Déclaration de Louis XV en 1724, sont victimes d'une honteuse partialité. C'est d'abord l'affaire du pasteur Rochette, arrêté au nord de Montauban en septembre 1761 ; le fils Calas est trouvé mort à Toulouse en octobre 1761, qui marque le début de l'affaire Calas ; Sirven en fuite après la mort de sa fille est décrété de prise de corps en janvier 1762, à Mazamet. On peut penser, par recoupement avec l'abondante correspondance de Voltaire, que la rédaction des premiers articles du *Dictionnaire philosophique* date de ce moment (1759-1761), même si la première édition n'est imprimée à Genève qu'en 1764.

« ...le tout pour avoir chanté des chansons de David... »

Mais là encore Voltaire répugne à s'engager. Il n'intervient que mollement dans l'affaire du pasteur Rochette. Rochette avait été arrêté au nord de Montauban pour suspicion de vol. Il se déclare alors ministre de la religion réformée, s'exposant à la mort en vertu de la Déclaration de 1724. Le lendemain, jour de marché à Caussade où il a été incarcéré, c'est l'émeute : les paysans protestants en viennent aux mains avec les citadins catholiques. Trois gentilshommes verriers protestants tentent de délivrer Rochette. Arrêtés et traduits avec Rochette devant le Parlement de Toulouse, ils sont condamnés à mort : en février 1762, Rochette est pendu, les gentilshommes, décapités. Voltaire, averti par un jeune commerçant protestant de Montauban, est bien intervenu auprès du duc de Richelieu, pour solliciter la grâce des condamnés. Le 2 mars, il conclut une lettre aux d'Argental consacrée à ses dernières productions littéraires par ces mots :

« Vous ne me dites rien non plus du parlement de Bourgogne qui s'est avisé aussi de cesser de rendre justice pour faire dépit au roi qui, sans doute, est fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde est bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouse, il juge ; il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu, trois gentilshommes à être décapités et cinq ou six bourgeois aux galères, le tout pour avoir chanté des chansons de David. Ce parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers. Je baise vos ailes avec componction⁴. »

La fronde des parlementaires de Dijon agace Voltaire, qui a là-bas des affaires en procès⁵. Du parlement de Bourgogne, il passe par association au parlement de Toulouse : la folie des Toulousains, qui ont condamné Rochette et ses amis, vaut celle des Bourguignons, et plus précisément du président de Brosses, avec qui Voltaire est enlisé dans une sordide querelle de locataire.

Mais il y a plus : la tragédie du pasteur Rochette, mort héroïquement pour sa foi alors qu'arrêté comme voleur il pouvait éviter la mort, n'est pas du goût de Voltaire. Les assemblées du Désert, où les Protestants chantent les psaumes de David, sont pour lui des assemblées de fanatiques : il les tourne en ridicule en les considérant d'un point de vue non pas religieux, mais esthétique : ce sont de « mauvais vers ». Contrairement aux catholiques, dont la liturgie se fait toujours en latin, les protestants chantent en effet les psaumes dans la traduction française de Clément Marot et de Théodore de Bèze (1561), ou dans sa révision par Valentin Conrart (mort en 1675).

Ce n'est évidemment pas pour l'incorrection d'un français vieilli, qui ne répond pas aux normes de l'élégance classique de la langue, que Rochette et ses amis ont été condamnés. Voltaire transpose l'horreur de l'injustice réelle dans la folie, le non-sens d'un jugement esthétique face à un spectacle.

La théâtralisation du réel, sa distanciation esthétique, produisent cependant un effet de bascule : dénigrée, parodiée, la tragédie de Rochette nous paraît aujourd'hui scandaleusement niée et dépréciée ; mais c'est précisément cette dépréciation parodique qui lui permet d'entrer dans le discours voltairien. Depuis la bouffonnerie d'un spectacle manqué, l'horreur du réel fait retour, atteint son destinataire : les d'Argental sont des anges et les parlementaires toulousains, des journalistes crottés, de ceux que Diderot a croqués dans *Le Neveu de Rameau*. Le point de vue angélique⁶, religieux donc, triomphe *in extremis* à la faveur d'un mot d'esprit.

L'affaire Calas

Une affaire chasse l'autre. L'affaire Calas éclate aussitôt après l'affaire du pasteur Rochette. Marc Antoine Calas, fils d'un négociant d'étoffes toulousain, est retrouvé mort chez son père le soir du 13 octobre 1761 : a-t-il été assassiné dans l'arrière-boutique pour une obscure dette de jeu, comme l'affirme d'abord la famille, qui finissait de dîner à l'étage au-dessus. Ou bien s'est-il suicidé, comme elle le déclare ensuite ? Pour la justice toulousaine, cette contradiction prouve la culpabilité du père Calas : nul doute que Marc Antoine voulait se convertir au catholicisme, et que sa famille l'a exécuté, le préférant mort plutôt que converti ! La rue toulousaine s'enflamme contre les Calas, et Marc Antoine est enterré à la cathédrale Saint-Étienne, en grande pompe catholique. Après bien des tergiversations, car il ne dispose d'aucune preuve matérielle contre lui, le parlement de Toulouse condamne Jean Calas au supplice de la roue : il est exécuté en mars 1762. Jusqu'au bout, et même sous la torture, il clame son innocence.

Voltaire au début ne croit pas en cette innocence : « Nous ne valons pas grand chose, mais les huguenots sont pires que nous », écrit-il le 22 mars à Le Bault. Cependant l'indignation secoue Genève, à côté de chez lui. Les informations, les détails s'accumulent. Le 25, Voltaire hésite. Le 27, il écrit aux d'Argental :

« Vous me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéresse si fort à ce Calas qu'on a roué ; c'est que je suis homme, c'est que je vois tous les étrangers indignés, c'est que tous vos officiers suisses protestants disent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères sans aucune preuve.

Je me suis trompé sur le nombre des juges. Il étaient treize, cinq ont constamment déclaré Calas innocent. S'il avait eu une voix de plus en sa faveur, il était absous. A quoi tient donc la vie des hommes ? A quoi tiennent les plus horribles supplices ? Quoi ! parce qu'il ne s'est pas trouvé un sixième juge raisonnable, on aura fait rouer un père de famille⁷ ! on l'aura accusé d'avoir pendu son propre fils, tandis que ses quatre autres enfants crient qu'il était le meilleur des pères ! Le témoignage de la conscience de cet infortuné ne prévaut-il pas sur l'illusion de huit juges animés par une confrérie de pénitents blancs qui a soulevé les esprits de Toulouse contre un calviniste ? Ce pauvre homme criait sur la roue qu'il était innocent ; il pardonnait à ses juges, il pleurait son fils auquel on prétendait qu'il avait donné la mort⁸... »

C'est Voltaire qui donne à cette erreur judiciaire qui aurait très bien pu sombrer dans l'oubli un retentissement public et européen. L'Europe regarde Toulouse, et la France. Le jugement public se dresse contre le jugement de l'institution. Avec l'affaire Calas, Voltaire fait entrer la société française dans une forme de modernité politique.

Le ressort pour mobiliser l'opinion, c'est l'image, et c'est le dispositif. L'image d'abord : « je vois tous les étrangers indignés », nous dit Voltaire. Face à ces visages qui nous regardent, à ces Suisses de Versailles (« vos officiers suisses protestants ») qui, muets aux service, portent l'indignation derrière leurs visages impassibles, se dresse l'image de Calas roué, icône christique du supplicié pardonnant à ses bourreaux. Mais l'image n'est pas seulement verbale dans cette affaire. En 1765, après la révision du procès, Carmontelle sollicité par Damilaville exécute une estampe⁹ représentant la veuve Calas en robe noire assise entre ses deux filles et sa fidèle servante catholique, Jeanne Viguière, devant son fils Pierre et Gaubert Lavaysse, l'ami de la famille, lisant la sentence de réhabilitation. La vente est un succès considérable. Voltaire enthousiaste en achète

douze et en place une au-dessus de son lit¹⁰. On portera également à la gravure la découverte du corps de Marc Antoine Calas, Calas roué place Saint-Georges (gravure de Dodd), les adieux de Calas à sa famille ; Chodowiecki représentera même, de façon satyrique, *Les Effets de la sensibilité sur les quatre différents tempéraments*, sous la forme de quatre individus observant cette scène des Adieux posée sur un cheval.

L'image n'est donc efficace que prise dans un dispositif : toute la campagne menée par Voltaire, avec succès, pour casser le jugement de Toulouse, réviser le procès de Jean Calas et réhabiliter sa mémoire, passe par l'utilisation d'un réseau de correspondants actifs, qui ne sont pas seulement liés par des idées et des valeurs communes. La solidarité de l'esprit passe par l'expérience commune d'une jouissance verbale extraordinaire : bons mots, traits d'esprit, représentations de l'absurdité bouffonne du monde et de ses institutions coexistent avec les tableaux horribles et touchants des horreurs de la barbarie fanatique. C'est le réel, dans toute sa tragique horreur, et c'est en même temps du théâtre, avec tous les artifices de la mise en scène : Voltaire prendra le plus grand soin à scénographier l'arrivée de la veuve Calas à Paris, transformant celle qu'il appelle d'abord « une petite huguenote imbécile¹¹ » en héroïne de tragédie dont il écrit le rôle (c'est la lettre ostensible de Mme Calas à Gaubert Lavaysse) comme il écrivait aussi bien, dans son *Oreste* de 1750, repris en 1760, le rôle d'Électre pour la Clairon.

Le dispositif voltairien ne fictionalise pas pour autant le réel : Mme Calas conquiert grâce à Voltaire l'authenticité d'une figure vraie et indépendante ; Mlle Clairon, de la même façon, avait naturalisé en quelque sorte le rôle que le patriarche de Ferney lui avait écrit. Au sortir d'une représentation qu'elle était venue faire chez lui, le vieillard baigné de larmes et transporté d'émotion s'était écrié : « Ce n'est pas moi qui ai fait cela, c'est elle ; elle a créé son rôle. »

Sirven, l'envers de Calas

L'histoire de la famille Sirven est très proche de celle de la famille Calas, avec un dénouement plus heureux. Au départ, une famille protestante du sud-ouest, qui a fait comme les autres sa conversion de façade au catholicisme. Dans la famille, un enfant plus fragile, et donc plus exposé à la pression catholique, meurt dans des circonstances obscures : c'est ici la deuxième des trois filles Sirven, Elisabeth, atteinte d'hystérie. En 1760, elle fugue, demande à l'évêque de Castres qu'on la fasse catholique. L'évêque la place dans un cloître pour préparer sa conversion ; son état s'aggrave ; on l'enferme, on la frappe et, au bout de sept mois, on la rend à ses parents. L'état d'Elisabeth Sirven continue de se dégrader, tandis qu'elle réclame obsessionnellement la conversion et un mariage catholique. En janvier 1762, elle est retrouvée morte noyée au fond du puits du village où les Sirven, pour se soustraire à la persécution publique exercée sur leur famille, s'étaient retirés.

L'opinion publique, le médecin et le chirurgien de campagne chargés de l'autopsie, le juge font aussitôt le rapprochement avec l'affaire Calas, que le parlement de Toulouse est en train d'instruire. Le dossier est orienté dans le sens d'un nouveau crime protestant : un synode secret aurait été tenu, peut-être à Lausanne, pour décréter l'assassinat d'Elisabeth et empêcher ainsi sa conversion, comme Jean Calas aurait empêché la conversion de Marc Antoine en l'assassinant à Toulouse. Le suicide ou l'accident d'Elisabeth devient un meurtre contre l'évidence de l'autopsie, et la famille

Sirven est décrétée de prise de corps. Ils ont heureusement eu le temps de s'enfuir et, grâce à la solidarité des protestants de Nîmes, ils sont passés en Suisse. En mars 1764, les Sirven sont condamnés par contumace à être pendus. En septembre, leur effigie est exécutée, sous la forme d'un tableau accroché à la potence.

Voltaire a connaissance de l'affaire dès février 1762, alors que les Sirven sont déjà en fuite. Mais il ne veut pas d'interférences avec l'affaire Calas. Il ne rencontre les Sirven qu'à l'issue de celle-ci en 1765¹². Il n'obtiendra leur réhabilitation qu'en 1771.

L'affaire Calas a directement et explicitement motivé la publication du *Traité sur la tolérance* en 1763 : le titre complet en est d'ailleurs *Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*, et le premier chapitre est l'« Histoire abrégée de la mort de Jean Calas », même si dès le chapitre III le propos s'élargit et prépare dans une très large mesure celui du *Dictionnaire philosophique*.

II. Genèse du *Dictionnaire philosophique*

Le *Dictionnaire philosophique portatif* (c'est son premier nom, il en prendra d'autres au cours des éditions successives) paraît lui de façon beaucoup plus détachée : imprimé clandestinement par Grasset à Genève en juillet 1764, c'est-à-dire entre la condamnation et l'exécution en effigie des Sirven, il est aussitôt énergiquement désavoué par Voltaire. Il y a là comme un mimétisme avec la seconde affaire : Calas est mort publiquement et héroïquement ; *Le Traité sur la tolérance* est un discours public, un *J'accuse* mobilisant toutes les indignations, fédérant toutes les sympathies du camp des Lumières. Sirven en revanche s'est sauvé par la fuite ; *Le Dictionnaire philosophique* met d'abord en scène la disparition de son auteur, fragmente et déconstruit le discours, mobilise les ressorts intimes de l'esprit, de la conversation, le décousu plaisant de l'*otium*, en privé.

Mme du Deffand : l'esprit du Dictionnaire

Mme du Deffand est la grande confidente du *Dictionnaire* : c'est à elle, et à elle seule, que Voltaire, depuis 1759, en confie, d'abord allusivement, puis explicitement le projet¹³. Et Mme du Deffand n'est pas une activiste : la marquise est née en 1697, trois ans après Voltaire. De noblesse pauvre, mais belle et intelligente, elle se consacre au libertinage dans les boudoirs de la Régence. Sa correspondance avec Voltaire débute en 1742. Depuis 1749, elle occupe à Paris les anciens appartements de la marquise de Montespan. En 1753, elle devient aveugle, ce qui ne l'empêche pas de tenir, tous les jours, salon, et l'un des plus brillants de Paris, notamment le lundi. Mme du Deffand est une intelligence blasée ; curieuse de tout, elle redoute avant tout l'ennui ; ne croyant à rien, elle n'approuve pas la campagne des voltairiens contre l'infâme, et marque la plus grande défiance vis-à-vis des enthousiastes comme Diderot et les encyclopédistes¹⁴ ; elle a ri des *Philosophes* de Palissot et a approuvé sa satire. Mais l'esprit de Voltaire la divertit, elle raffole de ses écrits, elle s'accorde au détachement dénigrant que sait prendre la plume voltairienne.

Quand Voltaire lui écrit, il prend tout spécialement cette tournure d'esprit, toujours présente chez lui, mais ici accentuée. Mme du Deffand, c'est pour Voltaire la pierre de touche de l'efficacité de ce qu'il écrit en dehors du cercle des convaincus, acquis à sa cause¹⁵. L'écriture persuade à condition de ne pas prétendre convaincre, et de d'abord fournir à l'esprit la jouissance d'un feu d'artifice de pointes. Le 9 décembre 1760,

Voltaire lui envoie ce qui constitue peut-être les deux premiers articles du *Dictionnaire philosophique*¹⁶ :

« Il y a plus de six semaines, madame, que je n'ai pu jouir d'un moment de loisir ; cela est ridicule et n'en est pas moins vrai. Comme vous ne vous accommodez pas que je vous écrive simplement pour écrire, j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits manuscrits qui me sont tombés entre les mains. L'un me paraît merveilleusement philosophique et moral¹⁷ : il doit, par conséquent, être au goût de peu de gens. L'autre est une plaisante découverte que j'ai faite dans mon ami Ézéchiël.

On ne lit point assez Ézéchiël. J'en recommande la lecture tant que je peux : c'est un homme inimitable. Je ne demande pas que ces rogatons vous divertissent autant que moi, mais je voudrais qu'ils vous amusassent un quart d'heure.

[...] ¹⁸ Portez-vous bien, madame, tâchez d'avoir du plaisir : la chose n'est pas aisée, mais n'est pas impossible.

Mille respects de tout mon cœur¹⁹. »

La lettre s'ouvre par le désir de « jouir d'un moment de loisir » et se clôt par le souhait « d'avoir du plaisir ». Le plaisir du texte est l'enveloppe qui porte son contenu, *a priori* beaucoup moins engageant : il s'agira pour la marquise de lire de la philosophie morale d'une part, un commentaire du livre d'Ézéchiël d'autre part. Ni les moralistes, ni les théologiens ne sont gens bien plaisants. Là réside précisément la gageure : c'est à partir des sujets les plus ingrats, les plus éloignés de la sphère des plaisirs privés, que la plume voltairienne exercera son renversement. Le prophète de l'ancien testament est « inimitable » : le sublime ennuyeux de ses visions allégoriques fournira matière à rire de l'absurdité des textes sacrés, que notre société encense et révère à condition de ne pas les lire.

La défense d'Ézéchiël : abjection et révolte

L'article Ezéchiël ne plut pas à Mme du Deffand. Voltaire piqué en prend la défense dans sa lettre du 15 janvier :

« Vous méprisez trop Ézéchiël, madame ; la manière légère dont vous parlez de ce grand homme tient trop à la frivolité de votre pays. Je vous passe de ne point déjeuner comme lui : il n'y a jamais eu que Paparel²⁰ à qui cet honneur ait été réservé ; mais sachez qu'Ézéchiël fut plus considéré de son temps qu'Arnaud et Quesnel du leur. Sachez qu'il fut le premier qui osa donner un démenti à Moïse ; qu'il s'avisa d'assurer que Dieu ne punissait pas les enfans des iniquités de leurs pères ; et que cela fit un schisme dans la nation. Eh ! n'est-ce rien, s'il vous plaît, après avoir mangé de la merde, que de promettre aux Juifs, de la part de Dieu, qu'ils mangeront de la chair d'homme tout leur soûl ? Vous ne vous souciez donc pas, madame, de connaître les mœurs des nations ? Pour peu que vous eussiez de curiosité, je vous prouverais qu'il n'y a point eu de peuples qui n'aient mangé communément de petits garçons et de petites filles ; et vous m'avouerez même que ce n'est pas un si grand mal d'en manger deux ou trois, que d'en égorger des milliers, comme nous fesons poliment en Allemagne. »

Le détachement faussement frivole de Voltaire pour parler des horreurs absurdes du fanatisme n'est efficace, et acceptable, qu'à condition de susciter chez son lecteur l'indignation par le rire, de provoquer sa réaction vertueuse. Que Mme du Deffand se lasse, marque son désintéret blasé, et Voltaire la morigène : Ézéchiël est réellement,

sérieusement un grand homme ; Voltaire le voit comme celui qui le premier a osé se révolter contre les prescriptions absurdes et horribles de Moïse, refusant que les enfants payent pour les crimes de leurs parents :

« dans le chapitre XVIII, il dit que le fils ne portera plus l'iniquité de son père, et qu'on ne dira plus : "Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en sont agacées"²¹ »

En cela, il se trouvait expressément en contradiction avec Moïse, qui, au chapitre XXVIII des Nombres, assure que les enfants portent l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération²². » (*Dictionnaire philosophique*, p. 186)

Dans la Bible, ni Ézéchiël, ni Moïse ne disent rien de leur propre chef : c'est la parole de Yahvé qui est proclamée à Moïse sur le Sinaï, adressée à Ézéchiël dans sa vision. Devant Moïse, il s'agit de manifester la puissance de Dieu ; à Ézéchiël, d'insister sur la responsabilité personnelle de chaque Juif dans les turpitudes d'Israël. Voltaire bricole le matériau biblique pour, face au fanatisme despotique de Moïse, « le plus barbare de tous les hommes²³ », opposer un plaisant, un drôle, un Ézéchiël inimitable, bouffon de Dieu certes, qui lui commande de manger en confiture des excréments humains, mais modérateur des excès de la religion judaïque.

Ézéchiël, c'est le financier Paparel, un voyou, un fou, un neveu de Rameau, mais pas un criminel. Ézéchiël est plus considérable qu'Arnaud, le théoricien de Port-Royal, et que le père Quesnel, le disciple de Jansen dont les propositions ont été mises à l'index par la bulle Unigenitus. C'est identifier implicitement les chefs du parti janséniste à la rigueur de Moïse. Moïse, Arnaud et Quesnel d'une part sont les fanatiques de la loi religieuse ; Ézéchiël et Paparel en sont les bouffons, dont l'abjection absurde est préférable au terrorisme des fanatiques.

Ce n'est pas là énoncer une doctrine, et Voltaire ne prétend pas, après l'*Augustinus* de Jansen et les *Les Réflexions morales* du père Quesnel, constituer un système théologique. Rétif à toute radicalisation systématique, le discours se cabre, et suit les renversements sinueux de ses révoltes successives : dans le temps même où Ézéchiël est défendu contre le mépris, Voltaire en fixe la figure en coprophage. Les confitures d'Ézéchiël du *Dictionnaire philosophique* font rire, mais révoltent :

« Comme il n'est point d'usage de manger de telles confitures sur son pain, la plupart des hommes trouvent ces commandements indignes de la majesté divine. » (P. 185.)

Dieu aurait ordonné à Ézéchiël, en pénitence, de tartiner son pain d'excréments humains. Le prophète se révolta et sa pénitence fut adoucie : il pétrirait simplement son pain avec de la bouse de vache. Voltaire en rit depuis le *Sermon des cinquante*, en 1752. Dom Calmet fait valoir dans son *Commentaire littéral* qu'il ne faut pas traduire ainsi le texte. Et de fait, la traduction moderne de la Bible de Jérusalem porte « Tu mangeras cette nourriture sous la forme d'une galette d'orge qui aura été cuite sur des excréments humains » (Ezéchiël, 4, 12), puis « Eh bien ! je t'accorde de la bouse de bœuf au lieu d'excréments humains ; tu feras ton pain dessus » (4, 15)²⁴.

De manger de la merde, on passe alors à manger des enfants, et à cette vieille accusation antisémite, selon laquelle la liturgie juive comprendrait des rituels cannibales. Voltaire fait probablement allusion, dans Ézéchiël, à l'évocation du siège de Jérusalem et aux

imprécations contre Gog, roi de Magog. On peut lire en effet, après le récit de l'enterrement de Gog et des victimes de la guerre, les versets suivants :

« Et toi, fils d'homme, ainsi parle le Seigneur Yahvé. Dis aux oiseaux de toute espèce et à toutes les bêtes sauvages : Rassemblez-vous, venez, réunissez-vous de partout alentour pour le sacrifice que je vous offre, un grand sacrifice sur les montagnes d'Israël, et vous mangerez de la chair et vous boirez du sang. Vous mangerez la chair des héros, vous boirez le sang des princes de la terre. Ce sont tous des béliers, des agneaux, des boucs, des taureaux gras du Bashân. Vous mangerez de la graisse jusqu'à satiété et vous boirez du sang jusqu'à l'ivresse, en ce sacrifice que je vous offre. Vous vous rassasierez à ma table, de chevaux et de coursiers, de héros et de tout homme de guerre, oracle du Seigneur Yahvé. » (Ezéchiél, 39, 17-20.)

Ézéchiél décrit bien un banquet où sont dévorés la chair et le sang d'êtres humains. Mais il s'agit des cadavres des héros d'Israël morts sur le champ de bataille et dévorés par les corbeaux et les bêtes sauvages, image horrible, mais qui n'a rien de cannibale, et qu'on retrouve aussi bien dans *l'Iliade*. C'est en fragmentant le texte, en isolant des formules comme « Vous mangerez la chair des héros » ou « Vous mangerez de la graisse jusqu'à satiété et vous boirez du sang jusqu'à l'ivresse » (où *vous* désigne les oiseaux et les bêtes sauvages, non les Juifs) que Voltaire obtient l'image révoltante dont son texte a besoin, au prix d'un détournement du texte biblique²⁵.

La mauvaise foi est certaine et explique probablement la disparition dans l'article de 1764 de ce développement que Voltaire évoque dans sa lettre à Mme du Deffand. Mais le plus important est la logique de la révolte par l'image qui se manifeste ici : des confitures d'Ézéchiél, on passe à l'abomination cannibale, qui concentre la quintessence de tout fanatisme religieux. « Pour peu que vous eussiez de curiosité, je vous prouverais qu'il n'y a point eu de peuples qui n'aient mangé communément de petits garçons et de petites filles », écrit Voltaire à Mme du Deffand.

Cette horreur est-elle révoltante ? Que dire alors des horreurs actuelles de la guerre en Allemagne ? « vous m'avouerez même que ce n'est pas un si grand mal d'en manger deux ou trois, que d'en égorger des milliers, comme nous fessons poliment en Allemagne ». La Guerre de sept ans, commencée en 1756, faisait alors rage et les Français avaient essuyé en Allemagne, en août 1759, la défaite meurtrière de Minden. A partir de 1761, le titre complet de *Candide* devient *Candide, ou l'optimisme, avec les additions qu'on a trouvées dans la poche du docteur, lorsqu'il mourut à Minden, l'an de grâce 1759*. Ézéchiél n'était qu'un prétexte, ou en tous cas une amorce : ce que vise Voltaire, c'est l'étude des mœurs (« Vous ne vous souciez donc pas, madame, de connaître les mœurs des nations ? »), c'est-à-dire, non pas d'en établir la cartographie, mais, dans le spectacle général des horreurs présentes et passées du monde, de saisir le principe de la barbarie, qui est aussi le principe de l'humanité.

Sans cesse, avec Voltaire, nous sommes pris dans ce balancement : entre fascination et abjection du texte biblique, entre dérision légère des absurdités du réel et saisissement révolté face à l'injustice, entre stigmatisation des monstres et participation, au péril de la boue, à l'humaine et nauséabonde condition. Mme du Deffand n'était pas partie prenante du combat pour écraser l'Infâme, et c'est pourtant à elle, en pensant à elle, que Voltaire écrit le *Dictionnaire philosophique* qui en constitue le discours militant. Le *Dictionnaire* fait œuvre de propagande et finira par être identifié à la figure même de Voltaire ; et

pourtant, Voltaire, soit crainte, soit ruse publicitaire, en nie violemment la paternité dès sa parution.

Écraser l'Infâme

Le 20 avril 1761, Voltaire écrit à D'Alembert : « Riez et aimez-moi, confondez l'*inf...* le plus que vous pourrez. » Le « 7 ou 8 de mai » de la même année, il ajoute, au même destinataire : « Allons donc, rendez quelque service au genre humain, écrasez le fanatisme, sans pourtant risquer de tomber, comme Samson, sous les ruines du temple qu'il démolit ». Le 25 février 1762, parlant du curé Meslier, qui en mourant a laissé un testament communiste et athée, Voltaire écrit, toujours à D'Alembert :

« Quoi ! Meslier en mourant aura dit ce qu'il pense de Jésus, et je ne dirai pas la vérité sur vingt détestables pièces de Pierre, et sur les défauts sensibles des bonnes ? Oh pardieu, je parlerai ; le bon goût est préférable au préjugé, *salve reverentia*. Écrasez l'*inf...*, je vous en conjure. »

« Confondez l'*inf* », « écrasez le fanatisme », « écrasez l'*inf...* » : la formule est née²⁶. Elle courra désormais comme un fil rouge dans la correspondance de Voltaire, « Ecrasez l'Infâme », « Ecr.linf²⁷ », « Ecr. l'Inf » ? L'infâme est au féminin ; ce monstre désigne essentiellement le fanatisme, et d'abord le fanatisme religieux.

Selon René Pomeau, Frédéric II serait l'inventeur de l'infâme. En mai 1759, il écrit à Voltaire :

« Vous avez fait *le Tombeau de la Sorbonne* ; ajoutez-y celui du parlement, qui radote si fort qu'il ne la²⁸ fera pas longue. Pour vous, vous ne mourrez point. Vous dicterez encore, des Délices, des lois au Parnasse ; vous caresserez encore l'*inf...* d'une main, et l'égratignerez de l'autre ; vous la traiterez comme vous en usez envers moi et envers tout le monde.

Vous avez, je le présume,
En chaque main une plume ;
L'une, confite en douceur,
Charme par son ton flatteur
L'amour-propre qu'elle allume,
L'abreuvant de son erreur ;
L'autre est un glaive vengeur
Que Tisiphone et sa sœur
Ont plongé dans le bitume
Et toute l'âcre noirceur
de l'infamale amertume ;
Il vous blesse, il vous consume,
Perce les os et le cœur. »

Selon Frédéric, la relation de Voltaire à l'infâme est ambiguë : la caressant d'une main, l'égratignant de l'autre, Voltaire la manipule au moyen non d'une, mais de deux plumes. L'infâme n'est pas simplement l'ennemi à abattre, un défaut de civilisation qu'il suffirait de supprimer. L'infâme, c'est, en même temps que la barbarie et ses horreurs, l'envers de la barbarie, la culture et la civilisation. Son allégorie, sa figure est *la* femme, objet de tous les désirs, et instrument biblique de la Chute.

Or justement, dans la formule qui va devenir le leitmotiv de la campagne voltairienne, *fâme, femme* ne se prononce pas : « vous caresserez encore l'*inf...* d'une main » écrit Frédéric ; Voltaire, dans une lettre à D'Alembert du 23 juin 1760, pensant peut-être déjà au *Traité sur la tolérance*, écrit :

« Je voudrais voir, après ces déluges de plaisanteries et de sarcasmes²⁹, quelque ouvrage sérieux, et qui pourtant se fît lire, où les philosophes fussent pleinement justifiés et l'*inf...* confondue. »

La femme est élidée, suspendue au seuil d'une vision fascinante mais monstrueuse, qui ne peut être verbalisée que par le détour de la culture et de l'engagement philosophique. Nous touchons ici à l'imaginaire de Frédéric, dont l'homosexualité fut réprimée et atrocement humiliée par son père (sévices corporels, exil du page Keith en 1728, exécution de Katte en 1730) ; c'est par la société des philosophes et la culture du français qu'à partir de 1736 Frédéric compense un épanchement sexuel qui lui est soit impossible, soit interdit. L'infâme, c'est l'un-femme, ou l'un en guise de femme, le tout dénié, refoulé, rendu inaudible.

L'imaginaire voltairien n'est pas celui de Frédéric. Mais Voltaire exploitera l'ambivalence de l'infâme. En septembre ou octobre 1759, il écrit à Mme d'Épinay :

« Oolla et Oliba vous font mille compliments, je recommande l'infâme à votre sainte haine. »

Oolla et Oliba sont deux sœurs prostituées du livre d'Ézéchiel, figures allégoriques de la corruption du royaume d'Israël livré à l'idolâtrie et aux envahisseurs étrangers. Voltaire se plaît à les évoquer dans sa correspondance, non seulement pour l'ordure libertine qu'elles représentent, fleurissant en plein milieu des livres sacrés, mais aussi très certainement pour l'effet sonore de leurs noms accolés : *Oolla et Oliba* résonne comme un gai babil de nourrisson ; c'est l'écholalie de l'enfance, son innocence joyeuse, et en même temps l'horreur sordide de la fornication universelle, et plus encore, de la barbarie des fanatiques.

Nous retrouvons bien, dans cette recommandation à Mme d'Épinay, le double rapport à l'infâme, que Voltaire recommande, précipite donc dans les bras de l'égérie parisienne des philosophes, mais recommande à sa haine au lieu de son amitié ou de sa protection, la formule qu'on attendrait ici selon l'usage. Recommander à la haine, c'est en fin de compte arracher des bras de Mme d'Épinay, et non y précipiter l'infâme.

Par sa nature même, *écraser l'infâme* ne peut donc prendre la forme d'une campagne militante massive. Trop d'affect, un imaginaire trop complexe et trop chargé y est en jeu : la campagne voltairienne sera essentiellement épistolaire, et ciblera des destinataires choisis. Voltaire ne parle pas de l'infâme à tous ses correspondants. La formule, d'abord réservée à Frédéric II et à Mme d'Épinay, va s'étendre à D'Alembert, à Thiriot, aux d'Argental, à Damilaville, mais guère au-delà. Elle persiste au moins jusqu'en 1765. Mais elle n'apparaît pas dans les écrits publics, comme le *Traité sur la tolérance* ou le *Dictionnaire philosophique*³⁰, bien qu'en quelque sorte elle les motive et les accompagne.

Il ne faut jamais oublier ce caractère intime d'*Ecr. L'Inf.*, qui ne se réduit jamais à un simple mot d'ordre idéologique. Le slogan désigne aussi l'objet produit. *Ecr. L'Inf.* est l'horizon auquel s'affronte le discours voltairien, mais il constitue dans le même temps ce discours, il l'encadre rituellement, et finalement s'identifie à lui. L'abjection, l'horreur d'*Ecr. L'Inf.* dessinent le mouvement d'une conjuration et fixent, fétichisent cette conjuration comme œuvre. L'œuvre devient un *Ecr. L'Inf.* Ainsi dans cette lettre à Damilaville du 5 février 1765 :

« Mon cher frère, écr. *L'Inf.* Je ne suis occupé que d'écr. *L'Inf.* C'est la consolation de mes derniers jours. Dites *écr. L'Inf.* à tous ceux que vous rencontrerez. Vous aurez incessamment la petite *Destruction d'alembertine*³¹ qui est un bon écr. *L'Inf.* et le premier voyageur qui partira pour Paris vous apportera une bonne provision de petits diabloteaux³².

M. de Laleu doit vous remettre un papier important, concernant mes affaires temporelles ; c'est mon testament, ne vous déplaie, auquel il faut que je fasse quelques additions. Quoique cet ouvrage ne soit pas un écr. *L'Inf.*, je le recommande pourtant à vos bontés qui s'étendent à tous les objets. »

Voltaire ouvre le feu avec une parole sacramentelle, « Mon cher frère, écr. *L'In.* » ; il poursuit en désignant le but, l'orientation de son discours, « Je ne suis occupé que d'écr. *L'Inf.* » ; le discours devient contagion, maladie épidémique, « Dites *écr. L'Inf.* à tous ceux que vous rencontrerez », sur le modèle de la contagion fanatique qu'il s'agit de conjurer ; enfin *écr. L'Inf.* colonise et fixe l'œuvre comme objet-fétiche : « la petite *Destruction d'alembertine* qui est un bon écr. *L'Inf.* », « Quoique cet ouvrage ne soit pas un écr. *L'Inf.* ».

La parution du *Dictionnaire philosophique* a joué un rôle déterminant dans ce processus de fétichisation.

La parution du Dictionnaire philosophique en 1764³³

On voit apparaître le *Dictionnaire philosophique*, non plus comme projet, mais comme ouvrage imprimé, dans la correspondance de Voltaire en juillet 1764. Voltaire nie en être l'auteur³⁴ :

« Mon cher frère, je ne perds pas le peu de temps qui me reste à vivre. Je me doute bien de ce que frère Cramer vous montrera ; mais je ne crois pas que cet ouvrage doive jamais être vendu avec privilège. » (Lettre à Damilaville, 6 juillet 1764.)

Le *Dictionnaire* n'est pas nommé que déjà Voltaire le renie. Brandissant ses soixante-dix ans, il se déclare trop vieux pour écrire. Cramer, qui n'est pas techniquement l'éditeur de la première édition³⁵, a publié le *Traité sur la tolérance* en 1763 et publiera l'édition de 1769, après laquelle Voltaire cesse d'augmenter son *Dictionnaire*. Mais François Grasset était le premier commis des Cramer, avant de les quitter en 1753 pour fonder sa propre maison à Lausanne. C'est son frère, Gabriel Grasset, qui à Genève publie le *Dictionnaire philosophique* : il ne sera jamais inquiété pour ce livre interdit et même brûlé devant l'hôtel de ville de Genève (24 sept. 1764), grâce à la protection de Gabriel Cramer, membre du Conseil de la République.

Voltaire signifie très vraisemblablement à Étienne Noël Damilaville, par cette lettre, que Gabriel Cramer lui portera le *Dictionnaire philosophique*, avec pour mission d'en assurer

la diffusion, car il était le postier des philosophes. En effet, en tant que premier commis au bureau du Vingtième, il bénéficiait de la franchise postale, c'est-à-dire d'un service de courrier échappant à la censure. Damilaville en fit largement profiter ses amis philosophes.

En l'avertissant de façon très neutre que le *Dictionnaire* n'obtiendra pas l'approbation et privilège du roi, Voltaire fait comprendre à Damilaville qu'il faudra diffuser cet ouvrage clandestinement.

Ce reniement et ces précautions sont à double entente : il faut certes prendre au sérieux les mesures de Voltaire pour se protéger. Le livre est dangereux, et tout lien doit être coupé entre son auteur et lui. Le parlement de Paris, par arrêt du 19 mars 1765, condamna au feu le *Dictionnaire philosophique*, et l'histoire du chevalier de La Barre, décapité en 1766, entre autres parce qu'on avait trouvé le *Dictionnaire philosophique* chez lui³⁶, donnera raison à ces précautions. Lorsque le corps et la tête du chevalier sont placés sur le bûcher, à Abbeville, le 1^{er} juillet 1766, on y jette le *Dictionnaire philosophique*³⁷, comme prévu par la sentence³⁸.

« Il faudrait que les ouvrages utiles n'appartinssent à personne³⁹ »

Mais il y a aussi, dans le même temps, une malice de la dénégation. Voltaire sait que le succès du livre tient à la fois à son parfum de scandale et au réseau de lecteurs-diffuseurs que le scandale même peut motiver :

« Je vous demande en grâce de confondre tout barbare et tout faux frère qui pourrait me soupçonner d'avoir mis la main à ce saint œuvre. Je veux le bien de l'église ; mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire. Sachez que Dieu bénit notre église naissante ; trois cents *Mesliers*, distribués dans une province, ont opéré beaucoup de conversions. » (Suite du précédent.)

La diffusion du *Testament du curé Meslier*, réécrit (et édulcoré) par Voltaire, soit servir de modèle à celle du *Dictionnaire philosophique*. Voltaire constitue son réseau sur le modèle de l'église primitive.

Nier être l'auteur, c'est signer le livre ; proclamer qu'on renonce au martyre et à la gloire, c'est se désigner comme le protagoniste, le héros d'une nouvelle aventure idéologique de l'envergure de celle menée par le Christ. Le système symbolique qu'attaque le *Dictionnaire philosophique* est aussi celui sur lequel il prend modèle. Le fanatisme chrétien, dénoncé à l'article Fanatisme comme une maladie qui gangrène le cerveau (p. 191), est en même temps l'expression brutale, fascinante, de la force du principe symbolique, cette force à laquelle Voltaire revient toujours et dont il s'agit d'absorber, de récupérer l'énergie. Sortir de l'église chrétienne par le *Dictionnaire philosophique* se fera en refondant l'église voltairienne : « je veux le bien de l'église ».

Une stratégie du retrait

Dans sa lettre du 9 juillet au même Damilaville, Voltaire précise sa stratégie : « la meilleure manière de tomber sur l'infâme est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer » (p. 391). Contrairement au *Traité sur la tolérance*, le *Dictionnaire philosophique* ne se veut pas un ouvrage polémique. Nous retrouvons ici la stratégie du

retrait : désengagement de l'auteur, désengagement du discours, c'est par le travail du négatif que se constitue la stratégie voltairienne. Il s'agit de « laisser le lecteur tirer lui-même les conséquences » ; « l'ouvrage dira moins qu'il ne pense, et [il] fera penser beaucoup ». Le *Dictionnaire philosophique* ne met donc en avant ni un auteur célèbre, ni un discours affirmé, même si l'un et l'autre sont connus du public et présents pour lui. Il s'agira plutôt de présenter autrement, de donner à relire « l'antiquité » et « l'histoire ancienne ». L'auteur est « un vieux pédant, entouré de vieux in-folio⁴⁰ » : Voltaire se peint en dom Calmet⁴¹ et prétend d'abord comme lui éclairer les textes par une exégèse raisonnée. Il s'agit de « débrouiller un peu le chaos de l'antiquité ».

Mais très vite l'exigence de plaisir se mêle à celle de clarté : il faudra « tâcher de jeter quelque intérêt » ; de l'intérêt, on passe à l'agrément (« répandre quelque agrément sur l'histoire ancienne »), puis de l'agrément au rire : « ce qu'on nous a donné pour respectable est ridicule ». Le plaisir esthétique a servi de truchement au renversement de l'exégèse en révolte philosophique. Débrouiller devient ridiculiser ; le dévoilement explicatif se renverse en mise en contradiction ironique. Ce mouvement est celui des articles du *Dictionnaire philosophique*, obéissant donc à une stratégie parfaitement concertée de Voltaire. L'exégèse ne constitue pas un discours sur la Bible, ni même contre elle ; expliquant, dépliant l'histoire ancienne, elle la déconstruit, la fragmente, la met en contradiction avec elle-même. La culture savante devient matériau dialogique. Il n'y a pas de discours du *Dictionnaire philosophique*, mais un dispositif : dispositif de diffusion d'abord, de lecture ensuite, dispositif des discours enfin, que dialectise et renverse le *Dictionnaire*.

Fiction d'un Portatif « de plusieurs mains »

Voltaire fait tout en effet pour donner l'illusion d'une pluralité des discours, des voix du *Dictionnaire philosophique*. Est-ce la nostalgie du projet avorté à Potsdam en 1752 ? Toujours dans le but de prouver qu'il n'en est pas l'auteur, il entend démontrer que l'ouvrage est collectif. Dans sa lettre à D'Alembert du 19 septembre 1764, il affirme que « ce recueil est de plusieurs mains, comme vous vous en serez aisément aperçu » (p. 394) ; à Damilaville, le même jour : « On doit regarder cet ouvrage comme un recueil de plusieurs auteurs fait par un éditeur de Hollande » (p. 396), cette dernière précision étant destinée à détourner l'attention de Genève, de Cramer et Grasset, et de Ferney ; le 1^{er} octobre, à D'Alembert : « c'est une rhapsodie, un recueil de plusieurs morceaux détachés de plusieurs auteurs » (p. 403) ; le 12 octobre, au même : « Il est très vrai que cet ouvrage est de plusieurs mains » (p. 408) ; et de détailler les auteurs : Abauzit pour *Apocalypse*⁴², le pasteur Polier, de Lausanne, pour *Messie*⁴³ ; l'évêque Warburton⁴⁴ pour *Enfer* ; *Idolâtrie* serait un article de l'*Encyclopédie*⁴⁵. Ces demi mensonges sont instructifs : non seulement Voltaire y livre ses sources et sa méthode de travail, car il a effectivement puisé aux auteurs qu'il cite, mais il désigne son grand modèle, l'*Encyclopédie*, dont il cherche, avec le *Dictionnaire philosophique*, à récupérer l'efficacité symbolique. Il ne s'agit pas seulement, ni même vraiment de se dédire comme auteur. Prenant modèle sur Diderot et sur l'*Encyclopédie*, Voltaire entend être perçu non comme un auteur isolé, mais comme le chef d'orchestre d'une « société de gens de lettres » : la formule de l'*Encyclopédie*⁴⁶ apparaît d'ailleurs dans la correspondance voltairienne.

Ainsi dans la lettre à Damilaville du 11 décembre 1764 : « Je prie instamment tous les frères de bien vouloir crier dans l'occasion que le *Portatif* est d'une société de gens de lettres ; c'est sous ce titre qu'il vient d'être imprimé en Hollande » (p. 428). Même

formule, toujours à Damilaville, le 26 décembre : il faut aller parler à « Omer »⁴⁷ et lui dire « qu'il est sûr que le *Portatif* n'est point de moi, et que cet ouvrage est d'une société de gens de lettres très connus dans les pays étrangers » (p. 431). Le 27 juillet 1767, Voltaire reprend cette formule, à l'occasion d'une réédition du *Dictionnaire philosophique*, dans une lettre à Coger, le recteur conservateur de l'Université de Paris : « Vous m'imputez un *Dictionnaire philosophique*, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé sous ce titre pour la sixième fois à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part. »

Voltaire s'est essayé passagèrement à d'autres stratégies. Début octobre 1764, il a imaginé un auteur fictif pour le *Dictionnaire philosophique*, « un nommé Dubut » (lettres à D'Alembert et à Damilaville du 1^{er} octobre, pp. 403 et 405), « le jeune homme nommé Des Buttes » (à Damilaville, le 3 octobre, *ibid.*). Le scénario avait été et sera utilisé pour d'autres ouvrages de Voltaire, comme le *Traité sur la tolérance* en 1763⁴⁸, ou comme la *Philosophie de l'histoire* attribuée lors de sa parution en 1765 à un abbé Bazin⁴⁹. Mais cette diversion ne dure que quelques jours. Le 12 octobre, Voltaire est sur le point de se déclarer à D'Alembert : « Quelques personnes ont rassemblé ces matériaux, et je puis y avoir quelque part » (p. 409). Mais il se rétracte aussitôt. Le 19 octobre, au même : « c'est la pure vérité que ce livre est de plusieurs mains, et que c'est un recueil fait par un libraire ignorant » (p. 411).

Le Dictionnaire, un « arrangement commode » de discours

Le modèle que retient Voltaire est celui du livre-dispositif, de ce qu'il appelle une « rhapsodie », c'est-à-dire non « un système » philosophique constituant un discours, mais un « arrangement commode » susceptible d'attirer un large public dans sa nasse. C'est ce qu'a parfaitement compris Jean-Robert Tronchin, dans la lettre qu'il adresse le 20 septembre 1764 au Conseil de Genève :

« Ajoutons que la forme de ce livre dans lequel les matières sont distribuées par ordre alphabétique en rend le fond plus dangereux ; ce n'est point un système, dont les propositions dépendantes les unes des autres n'ont de force qu'autant qu'elles se prouvent mutuellement, qui séduit difficilement cet ordre nombreux de lecteurs hors d'état de suivre la chaîne des idées, et dont le défaut serait aisément aperçu par ceux qui pourraient l'embrasser ; ce sont des articles détachés, dont l'arrangement commode leur laisse la malheureuse facilité d'y trouver ce qui peut les flatter le plus, et qui est le plus proportionné au degré de leur intelligence. » (P. 398.)

Voltaire lui-même se compare, en tant qu'auteur-non-auteur du *Dictionnaire philosophique*, à Arlequin à deux reprises. Dans la lettre à D'Argental du 2 novembre 1764, il écrit :

« Au reste, que peut-on dire à V. quand V. n'a donné cet ouvrage à personne, et quand il a crié le premier au voleur, comme Arlequin dévaliseur de maisons ? V. est intact. V. s'enveloppe dans son innocence. » (P. 421.)

Un *Arlequin dévaliseur de maisons ou les Fâcheux*, comédie en cinq actes, fut joué à Fontainebleau en 1724. Un *Pantalon amoureux ou Arlequin valet étourdi et dévaliseur de maison*, pièce en trois actes sur un canevas italien (*la Casa svaligiata*), fut joué en 1716 au Théâtre du Palais-Royal⁵⁰.

En 1770, Voltaire reprendra cette comparaison dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, à la section VI de l'article Ame :

« le plus grand bienfait dont nous soyons redevables au nouveau *Testament*, c'est de nous avoir révélé l'immortalité de l'âme. C'est donc bien vainement que ce Warburton a voulu jeter des nuages sur cette importante vérité, en représentant continuellement dans sa légation de Moïse, « que les anciens Juifs n'avaient aucune connaissance de ce dogme nécessaire » [...] Les philosophes anglais même lui ont reproché combien il est scandaleux dans un évêque anglican de manifester une opinion si contraire à l'église anglicane ; et cet homme après cela s'avise de traiter les gens d'impies : semblable au personnage d'*Arlequin*, dans la comédie du *Dévaliseur de maisons*, qui, après avoir jeté les meubles par la fenêtre, voyant un homme qui en emportait quelques uns, cria de toutes ses forces : Au voleur ! »

Nous comprenons ainsi qu'Arlequin dévaliseur de maisons est une figure du voleur volé : celui qui reproche au public de lui attribuer le *Dictionnaire philosophique* a fait bien pire auparavant pour saccager la maison de l'infâme. Voltaire se dit innocent ; il se réduit à V. ; mais dans le même temps il s'exhibe comme Arlequin de farce. Voltaire s'enveloppe dans l'anonymat ; mais cet anonymat est un chatoyant manteau d'Arlequin, le manteau rhapsodique qui qualifie le *Dictionnaire*, identifié à un arrangement de morceaux disparates.

Avec le duc de Richelieu, le 27 février 1765, Voltaire reprend la métaphore : « ainsi, n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme Scaramouche défendait Arlequin, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché, attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers Arlequin, en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique. » (P. 432.)

Voltaire se renie, se déprécie, se dissémine en une pluralité d'auteurs, de mains, de pièces à son manteau. Cette trivialisation de la fonction auctoriale lui donne les moyens d'un succès extraordinaire. Le 19 décembre 1764, il écrit aux d'Argental, à propos de ce qui doit déjà être une réédition du *Dictionnaire* :

« On dit que quelques philosophes ont ajouté plusieurs chapitres insolents au *Portatifs* ; qu'on l'a imprimé en Hollande avec ces additions irrégulières ; qu'il s'en est débité 4000 en huit jours, et que la sacro-sainte baisse à vue d'œil dans toute l'Europe. » (P. 429.)

4000 en huit jours, c'est un débit extraordinaire pour le dix-huitième siècle, surtout pour un ouvrage clandestin, diffusé sous le manteau. À titre de comparaison, le 15 décembre 1762, Voltaire parlait à Cramer d'un tirage total de 4000 exemplaires pour la première impression du *Traité sur la tolérance*, qui serait insuffisant⁵¹.

Ce succès, Voltaire le doit à ce qu'il a su allier : un dessein noble et un succès de scandale, un engagement moral, vertueux dans le combat pour la tolérance et un encanaillement complaisamment grotesque dans la plaisanterie du bon et du plus mauvais goût. Le défenseur des Calas est aussi Arlequin dévaliseur de maisons.

Cette ambivalence du *Dictionnaire philosophique* se manifeste avec éclat autour d'un sujet central du livre, qui est aussi un sujet idéologiquement difficile : c'est celui du rôle

que Voltaire assigne aux Juifs dans la constitution et dans la déconstruction du discours du *Dictionnaire philosophique*.

NOTES

1 Voir la lettre à D'Alembert du 10 juin 1760.

2 Lettre à Mme d'Épinay du 14 juillet 1760.

3 Lettre à D'Alembert du 21 mai 1760.

4 Lettre aux d'Argental du 2 mars 1762.

5 Le lien se fait peut-être, pour l'association d'idées, avec les fagots : Voltaire est en procès avec le président de Brosses, qu'il surnomme « le fétiche », « pour douze moules de bois » à Tournay, autrement dit des fagots (lettre à Fyot de la Marche, 4 nov. 1761 ; à Le Bault du 22 mars 1762 ; cette dernière lettre est aussi la 1^{ère} de la correspondance à mentionner Calas). Et sentir le fagot (le bûcher), c'est être hérétique... comme Rochette. Voir R. Pomeau, « *Écraser l'infâme* », Oxford, 1994, chap. III, pp. 48-53.

6 L'épithète « mes anges » est l'épithète consacrée pour les D'Argental dans la Correspondance de Voltaire. Ce qui fait effet ici n'est pas son usage, mais sa place encadrant l'évocation de l'affaire Rochette.

7 Il fallait deux voix de majorité pour obtenir une condamnation à mort. Un sixième juge favorable à Calas aurait donné un score de 7 contre 6 pour la mort, ce qui était insuffisant.

8 Lettre aux d'Argental, 27 mars 1762.

9 La gravure est de Jean-Baptiste Delafosse, d'après Carmontelle. Elle porte pour titre : « La Mère, les deux Filles, avec Jeanne Viguière, leur bonne Servante, le Fils et son ami, le jeune Lavaysse ».

10 Voir la lettre du 22 avril 1765, et la lettre à Damilaville du 20 mai.

11 Lettre du 7 août 1762.

12 La réhabilitation des Calas est prononcée le 12 mars 1765. Voltaire reçoit les Sirven à Ferney le 5 avril.

13 Le projet d'un *Dictionnaire philosophique* est plus ancien. Voltaire installé à Cirey avec Mme du Châtelet avait travaillé pendant 11 ans à lire et à commenter la Bible (voir R. Pomeau, « Avec Mme du Châtelet », chap. II, p. 33). Selon Étiemble, « le projet de dictionnaire était né à Potsdam, le 28 septembre 1752, durant un souper royal. Frédéric avait promis son concours. Dès le lendemain, Voltaire commence d'écrire ; en quelques semaines, il met au point les articles *Abraham, Âme, Athéisme, Baptême, Julien, Moïse* ; mais Frédéric se dérobe, les autres également ; bientôt c'est la brouille avec le roi-philosophe. » (Préface au *Dictionnaire philosophique*, Garnier, éd. 2008, p. xxxv. Mais d'où Étiemble tient-il cette liste ?) Voir la lettre à Frédéric II du 5 sept. 1752, « Nous avons de beaux projets pour l'avancement de la raison humaine », qui ferait allusion au

projet d'un *Dictionnaire philosophique*. Voir surtout, fin sept-déb. oct 1752, « Je mets à vos pieds *Abraham*, et un Catalogue [=une table alphabétique du *Dictionnaire*]. Le père des Croyants n'est qu'ébauché parce que je suis sans livres. Mais si Votre Majesté jette les yeux sur cet article dans Bayle, elle verra que cette ébauche est plus pleine, plus curieuse et plus courte. Ce livre honoré de quelques articles de votre main ferait du bien au monde. Chérisac [=le marquis d'Argens] coulerait à fond les sts pères. » Nous sommes au moins assurés par cette lettre qu'une ébauche de l'article *Abraham* était écrite en octobre 1752.

Ce premier projet, d'un Dictionnaire collectif dans l'esprit de celui de Bayle, n'aboutira pas. Voltaire dans les années 1760 récupère certes le matériau, mais dans un tout autre esprit, à la fois plus personnel et plus mondain.

14 Voir la lettre de Mme du Deffand à Voltaire du 5 septembre 1760.

15 Mme du Deffand n'est donc pas du « parti » de Voltaire : « Vous êtes un grand et aimable enfant, Madame. Comment n'avez-vous pas senti que je pense comme vous ? Mais songez que je suis d'un parti, et d'un parti persécuté, qui tout persécuté qu'il est, a pourtant obtenu à la fin le plus grand avantage qu'on puisse avoir sur ses ennemis, celui de les rendre à la fois ridicules et odieux. Vous sentez donc ce qu'on doit aux gens de son parti. » (Lettre à Mme du Deffand du 12 septembre 1760.)

16 En fait, Voltaire médite sur Ézéchiél depuis un moment déjà. Voir notamment la fin de la lettre à Mme du Deffand du 17 septembre 1759, qui contient déjà en quelque sorte le programme de l'article, et celle du 13 octobre, où Voltaire lui conseille la lecture de l'Ancien Testament. Et il ajoute : « Mais vous, madame, prétendez-vous lire comme on fait la conversation ? prendre un livre comme on demande des nouvelles ? le lire et le laisser là ? en prendre un autre qui n'a aucun rapport avec le premier, et le quitter pour un troisième ? En ce cas, vous n'avez pas grand plaisir. Pour avoir du plaisir, il faut un peu de passion ; il faut un grand objet qui intéresse, une envie de s'instruire déterminée, qui occupe l'âme continuellement ; cela est difficile à trouver, et ne se donne point. Vous êtes dégoûtée ; vous voulez seulement vous amuser, je le vois bien ; et les amusements sont encore assez rares. »

17 Ce pourrait être le Catéchisme du Curé.

18 Le cœur de la lettre est consacré au théâtre : Voltaire répugne au spectacle de l'échafaud, et critique Shakespeare.

19 Voir également la lettre du 22 décembre, où Voltaire s'inquiète que « les rogatons » ne soient pas arrivés à bon port : « Il y a eu, madame, de la réforme dans les postes. Les gros paquets ne passent plus. »

20 A l'article Déjection des *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire écrira : « Nous avons connu le trésorier Paparel qui mangeait les déjections des laitières ; mais ce cas est rare, et c'est celui de ne pas disputer des goûts. » Prévost évoquait déjà la coprophagie de Paparel dans les *Mémoires d'un homme de qualité* : « Ce qui est certain, c'est que s'il avait l'âme avare et corrompue, il n'avait pas l'imagination moins dérégulée ; il mériterait de mourir, nous dit l'abbé du Bois, ne fût-ce que pour purger le genre humain d'un monstre qui le déshonore ; on assure que sa nourriture la plus exquise est l'excrément du

premier venu. Je n'entendis pas d'abord le sens de cette expression ; on m'éclaircit en m'apprenant que Mr. Paparel mangeait communément le produit des nécessités naturelles ; qu'il portait même toujours avec lui une petite cuillère qui lui servait à cet usage, et qu'il lui était arrivé plus d'une fois, en voyant un laquais de bonne santé, de l'arrêter et de l'engager à prix d'argent à lui faire quelques morceaux de cette horrible viande. Ce dérèglement de goût me parut si étrange, que je n'oserais le rapporter comme une vérité, si les assurances qu'on m'en donna n'eussent été assez fortes pour me convaincre. (MHQ, t. VI, p. 468, variante de la p. 291. L'anecdote fut censurée dans la réédition de 1756. Voir Érik Leborgne, « Le régent et le système de Law vus par Melon, Montesquieu, Prévost et Lesage », *Féeries*, 3, Politique du conte, 2006.) Claude François Paparel (1659-1725), d'origine roturière, s'enrichit sous Louis XIV puis sous la Régence comme Trésorier de l'extraordinaire des guerres. Convaincu d'enrichissement frauduleux au détriment des caisses de l'État, il est condamné à mort en 1716. Sa peine est commuée en détention à perpétuité ; il vit finalement avec une pension en Provence, et meurt réhabilité à Paris en 1725. Durant sa captivité puis son exil, son cuisinier ne l'a jamais quitté...

21 Ézéchiel ne parle évidemment pas, dans la Bible, en son nom, mais rapporte les paroles que Dieu lui a communiquées : « La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : Qu'avez-vous à répéter ce proverbe au pays d'Israël : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des fils ont été agacées ? Par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, vous n'aurez plus à répéter ce proverbe en Israël. Voici : toutes, les vies sont à moi, aussi bien la vie du père que celle du fils, elles sont à moi. Celui qui a péché, c'est lui qui mourra. Quiconque est juste [...] il vivra, oracle du Seigneur Yahvé. » (Ezéchiel, 18, 1-9.)

22 En fait, comme le fit remarquer Calmet, cette menace apparaît dans l'Exode. Moïse est monté sur le Sinaï, et Yahvé s'appête à conclure l'Alliance par le don des tables de la loi. Moïse est en prières : « Il invoqua le nom de Yahvé. Yahvé passa devant lui et il proclama : Yahvé, Yahvé, Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité ; qui garde sa grâce à des milliers, tolère faute, transgression et péché mais ne laisse rien impuni et châtie les fautes des pères sur les enfants et les petits-enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération. » (Exode, 34, 5.)

23 Article Moïse, p. 307.

24 Le texte de la Vulgate va dans le sens de Voltaire : « et stercore quod egredietur de homine operies illud », et tu le recouvriras, *operies*, avec l'excrément, *stercore*, qui sortira de l'homme.

25 Voltaire le reconnaîtra d'ailleurs dans l'article Juifs des *Questions sur l'Encyclopédie* : « Si les Juifs ont mangé de la chair humaine. Parmi vos calamités, qui m'ont fait tant de fois frémir, j'ai toujours compté le malheur que vous avez eu d'emanger de la chair humaine. Vous dites que cela n'est arrivé que dans les grandes occasions, que ce n'est pas vous que le Seigneur invitait à s'atable pour manger le cheval et le cavalier, que c'étaient les oiseaux qui étaient les convives, je le veux croire. » Évidemment les choses sont tournées de telle façon que les Juifs ont encore l'air coupables...

26 Le 4 mai 1762, D'Alembert écrit en réponse : « *Écrasez l'inf...*, me répétez-vous sans cesse : eh, mon Dieu ! laissez-la se précipiter elle-même ; elle y court plus vite que vous ne pensez. » Voltaire conclut imperturbablement par « *Écrasez l'inf...* » le 12 juillet 1762.

A quoi D'Alembert répond : « mais la raison en sera-t-elle mieux, et l'*inf...* plus mal ? » Le 15 septembre, Voltaire conclut sa lettre à D'Alembert ainsi : « Criez partout, je vous en prie, pour les Calas et contre le fanatisme, car c'est l'*inf...* qui a fait leur malheur. » Et D'Alembert le 2 octobre : « vous voyez que la philosophie commence déjà très sensiblement à gagner les trônes, et adieu l'*infame*, pour peu qu'elle en perde encore quelques uns. » Voltaire le 28 novembre : « Quoi que vous fassiez, écrasez l'*infame*, et aimez qui vous aime. » Le 18 janvier 1763 : « la raison va grand train. *Écrasez l'infame.* » Le 1^{er} avril 1764 : « Adieu, mon cher philosophe ; si vous pouvez écraser l'*inf...*, écrasez-la et aimez-moi, car je vous aime de tout mon cœur. »

27 « C'est à vous qu'il appartient de rire de tout, car vous vous portez bien, et je ne suis qu'un vieux malade. Au surplus, *écr. l'inf...* » (lettre à D'Alembert du 1^{er} mai 1763). Le 28 septembre : « Je vous embrasse très tendrement, mon cher philosophe. *Écr. l'inf...* ». Le 13 décembre : « défendez la bonne cause, *pugnīs, unguibus et rostro* ; animez les frères, continuez à larder de bons mots les sots et les fripons. *Écr. l'inf...* » Le 15 décembre : « lisons bien la sainte Écriture, et *écr. l'inf...* » Le 13 février 1764 : « *Écr. l'inf...*, vous dis-je ». Le 1^{er} mars : « Conservez-moi votre amitié. *Écr. l'inf...* »

28 la = sa défense ? son agonie ?

29 Allusion probable aux *Philosophes* de Palissot.

30 Pour tout ce développement, voir René Pomeau, *Voltaire en son temps*. « *Écraser l'infâme* », Oxford, Voltaire foundation, 1994, p. 8.

31 L'ouvrage de D'Alembert *Sur la destruction des jésuites en France*.

32 C'est-à-dire d'exemplaires du *Dictionnaire philosophique*. Dans une lettre à d'Argental du 22 octobre 1764, Voltaire écrivait en effet : « Le petit abbé d'Estrée, qui n'est pas assurément descendant de Gabrielle, emploie toutes les ressources de son métier de généalogiste pour prouver que le diable engendra Voltaire, et que Voltaire a engendré le *Dictionnaire philosophique*. »

33 Voir l'Annexe I à l'édition Naves-Ferret, Garnier, pp. 391-437.

34 Même reniement dans la lettre à d'Argental de juillet-août 1764 (D12027), à D'Alembert du 7 septembre (D12073). Voltaire répètera ces dénégations à ces trois destinataires jusqu'à la fin 1764.

35 La première édition du *Dictionnaire philosophique* est publiée à Genève par Gabriel Grasset. Le nom de l'auteur, de la ville ni de l'éditeur ne figurent sur la page de titre, qui mentionne seulement la date, 1764, et Londres, pour égarer la censure. Voir le cahier d'illustration de l'édition Naves-Ferret.

36 Le 10 octobre 1765. Voir René Pomeau, « *Écraser l'infâme* », chap. XVI, p. 296

37 *Ibid.*, p. 301.

38 *Ibid.*, p. 297.

39 Voltaire à Damilaville, 2 novembre 1764.

40 À comparer avec la lettre à Frédéric II du 5 septembre 1762, où Voltaire faisait pour la première fois allusion à un projet de *Dictionnaire philosophique*. La lettre débute ainsi : « Votre pédant en points et en virgules, et votre disciple en philosophie et en morale, a profité de vos leçons, et met à vos pieds *La Religion naturelle*, la seule digne d'un être pensant. »

41 Antoine Calmet (1672-1757), dom Augustin en religion (il était bénédictin), est l'auteur du monumental *Commentaire littéral et critique* de la Bible (1707-1716, 23 volumes in-4°), d'une *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament et du peuple juif*, 1718, 2 vol., et du *Dictionnaire historique et critique de la Bible*, 1722-1728, 2 vol. in-fol.

42 Firmin Abauzit (1679-1767) était un savant calviniste réfugié à Genève. Son *Discours sur l'Apocalypse* ne sera publié qu'en 1770. Voltaire condense et ajoute.

43 Voltaire a effectivement mis au net et corrigé le manuscrit de Jean-Antoine Noé Polier de Bottens (1713-1783).

44 William Warburton (1698-1779), évêque de Gloucester depuis 1759, venait de publier, en 1762, *The Doctrine of Grace*. Est-ce à lui que Voltaire fait allusion à la fin de l'article *Enfer*, lorsqu'il écrit qu'« Il n'y a pas longtemps qu'un bon honnête ministre huguenot prêcha et écrivit que les damnés auraient un jour leur grâce, qu'il fallait une proportion entre le péché et le supplice, et qu'une faute d'une moment ne peut mériter un châtiment infini. Les prêtres, ses confrères, déposèrent ce juge indulgent ». Mais Warburton ne fut pas déposé et l'affaire évoquée serait plutôt celle du pasteur Petitpierre, destitué en 1760 à Neuchâtel.

45 Voltaire l'a effectivement envoyé à D'Alembert pour figurer dans l'*Encyclopédie* en 1757. Mais la révocation du privilège suspendit sa publication jusqu'en 1765, avec les dix derniers volumes de textes. Le texte paraît également, résumé, comme chapitre 30 de *La Philosophie de l'histoire*.

46 Le titre complet de l'*Encyclopédie* était *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, recueilli des meilleurs auteurs, et particulièrement des dictionnaires anglois de Chambers, d'Harris, de Dyche, &c. par une société de gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot ; et quant à la partie mathématique, par M. D'Alembert*. Voir également l'article Gens de lettres de l'*Encyclopédie*, qui est de Voltaire.

47 Joseph Omer Joly de Fleury (1715-1810) fut avocat général au Grand Conseil (1737-1746) puis au Parlement de Paris (à partir de 1746) et enfin président à mortier. Adversaire acharné des philosophes, contre lesquels il obtint l'interdiction de l'*Encyclopédie* et du *Poème sur la loi naturelle* en février 1759, l'interdiction de l'inoculation variolique en juin 1763, « Omer » a été rendu célèbre par les plaisanteries dont Voltaire l'a accablé : Voltaire l'appela le « petit singe à face de Thersite » (*Pantaodai* à Mlle Clairon, 1761), puis « maître Omer », et disait de lui qu'il n'était « ni Homère, ni joli, ni fleuri ». Omer Joly de Fleury prononça un réquisitoire contre le *Dictionnaire philosophique* en mars 1765.

48 « Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage sur la tolérance qui va bientôt paraître. Il est, dit-on, d'un bon prêtre ; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire ; car Dieu merci, l'intolérance est aussi absurde qu'horrible. » (Lettre à Damilaville du 24 janv. 1763.)

49 Dans sa lettre à Damilaville du 25 mars 1765, Voltaire écrit : « M. d'Argental doit vous donner sept ou huit exemplaires d'un livre intitulé *Dictionnaire philosophique*, que la calomnie m'a imputé bien indignement. Vous aurez dans quelque temps *La Philosophie de l'histoire*, et vous y verrez des choses qui sont aussi vraies que peu connues. Cet ouvrage est d'un abbé Bazin qui respecte la religion comme il le doit, mais qui ne respecte point du tout l'erreur, l'ignorance et le fanatisme. [...] On peut le brûler pour tout ce qu'il laisse entendre, mais à mon avis on ne peut le condamner pour ce qu'il dit. »

Et à Catherine II, le 24 juillet 1765 : « Je n'ai pas manqué de chercher le neveu de l'abbé Bazin pour lui communiquer la lettre dont Votre Majesté Impériale m'a honoré. C'est un homme retiré et obscur, mais votre gloire est venue jusqu'à lui ; elle lui est chère, il connaît l'étendue de votre génie, de votre esprit, de votre courage. »

50 Le ballet de Molière *Les Fâcheux* (1661) serait tiré du même canevas. Mais on n'y trouve pas d'Arlequin dévaliseur de maisons.

51 Et en décembre 1763, il conseille à Gabriel Cramer « d'en tirer sur le champ mille exemplaires, que vous enverriez par Lyon tout droit à Paris ».